



LE CHAT PERDU

CAFÉ THÉÂTRE - ANIMATIONS - EXPOSITIONS



FICHE D'INSCRIPTION EN ATELIER

Théâtre Enfants (6/10 ans)

Théâtre Jeunes (11/14 ans)

Théâtre Adultes et Vétérans

Slam poétique

Écriture créative



NOM :

PRÉNOM :

ÂGE :

NIVEAU SCOLAIRE ou PROFESSION :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE DU PARTICIPANT :

☎ - PARENT 1 (pour les mineurs) :

☎ - PARENT 2 (pour les mineurs) :

COURRIEL DU PARTICIPANT :

... @ ...

✉ - PARENT 1 (pour les mineurs) :

✉ - PARENT 2 (pour les mineurs) :

● Le participant s'engage à respecter le protocole sanitaire de chaque atelier jusqu'à la fin des obligations administratives et sociales attachées à la pandémie COVID-19 ou à toute autre situation sanitaire similaire.

● Le participant à partir de 12 ans doit présenter son pass-sanitaire dès l'accès à la première séance ; pour ses activités hebdomadaires, le Café-Théâtre LE CHAT PERDU n'est pas en situation de gérer des certificats sanitaires répétitifs à durée limitée.

● Le participant s'engage à prévenir l'intervenant ou le café-théâtre en cas d'absence ; il est important de participer à toutes les séances, chaque absence perturbant le travail de tous ; les ateliers donneront lieu à des rendus au mois de juin où chacun devra être présent.

● L'inscription est annuelle et son règlement est dû pour l'année dès la fin des séances d'essai ; un départ en cours d'année ne pourra donner lieu à aucun remboursement, sauf cas de force majeure de type médical ou déménagement.

DATE :

SIGNATURE :

(Parent 1 ou 2 pour le mineur)

AUTORISATION POUR LES MINEURS (à rendre avec l'inscription en atelier)

Je, soussigné-e,

NOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

Parent investi du droit de garde ou tuteur légal du jeune,

NOM :

PRENOM :

ÂGE :

- Comprends que les enfants sont sous la responsabilité des animateurs du Café-Théâtre LE CHAT PERDU uniquement pendant le temps des ateliers ; et qu'en dehors de ces temps à horaire fixe, l'enfant se trouve uniquement sous la responsabilité des parents.
- Que les enfants sont accompagnés jusqu'à l'entrée de l'établissement et y sont repris en charge dès la fin de l'atelier ; qu'il n'y a pas de dépôt sur le parking, ni de garderie possible ; que l'enfant ne peut quitter seul l'atelier sans une autorisation écrite.
- Autorise le Café-Théâtre LE CHAT PERDU à prendre et à utiliser des photos et vidéos de mon enfant lors de son atelier, ces photos et vidéos restant à usage interne et à vocation non-commerciale, sans aucune publication sur les médias dits sociaux.
- Autorise les membres du Café-Théâtre LE CHAT PERDU à prendre toute disposition en cas d'urgence, en m'en informant aussitôt.
- Comprends que l'inscription de mon enfant ne sera effective qu'une fois le règlement effectué de l'annuité ou de la première trimestrialité.

DATE :

SIGNATURE :

(Parent ou tuteur légal)

AUTORISATION DE SORTIE

Je, soussigné-e, autorise mon enfant à venir et à repartir seul de sa participation à l'atelier du CHAT PERDU ; ce faisant, il reste alors sous ma seule responsabilité.

J'autorise Mme ou M. (lien avec l'enfant :)
à prendre en charge celui-ci à sa sortie de l'atelier.

DATE :

SIGNATURE :

(Parent ou tuteur légal)